

BULLETIN MUNICIPAL

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

Mars 2018



ERRATUM

La séance ordinaire d'avril aura bien lieu comme prévu au calendrier des séances du conseil **le 9 avril 2018 à 19h30.**

Il y aura des activités à
Saint-Léon-le-Grand cette année de



Programmation à venir....

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressés par des demandes de dérogation mineure

L'avis public est, par les présentes, donné par le soussigné que trois (3) demandes pour l'obtention d'une dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage ont été adressées à l'inspecteur municipale de la municipalité en conformité avec le règlement sur les dérogations mineures.

Le présent avis public a pour but d'informer toute personne intéressé a se faire entendre par le conseil relativement a ces demandes lors de la séance du conseil qui aura lieu le 9 avril 2018 à 19h30 à l'hôtel de ville au 8-A place de l'Église.

Toute objection et commentaire peuvent également être formulés auprès du soussigné a la même adresse avant ladite séance.

Nature et effet des dérogations mineures demandées.

1. Lot 4, 452,288 du cadastre officiel du Québec situé au 5 rue Belzile
Empiéter dans la marge de recul avant sur une distance de 1.80 mètre.
2. Lot 4, 452,254 du cadastre officiel du Québec situé au 354 Gendron.
Construction d'un garage privé d'une dimension de 66.90 m² soit un excédent de 17.65 m² et porte de garage d'une hauteur de 6 mètres au lieu de 5 mètres.
3. Lot 4,451,901 du cadastre officiel du Québec situé au 160 rang de l'église. Pour permettre la démolition et la construction d'un troisième bâtiment accessoire.